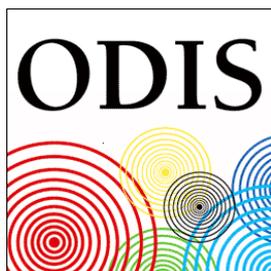


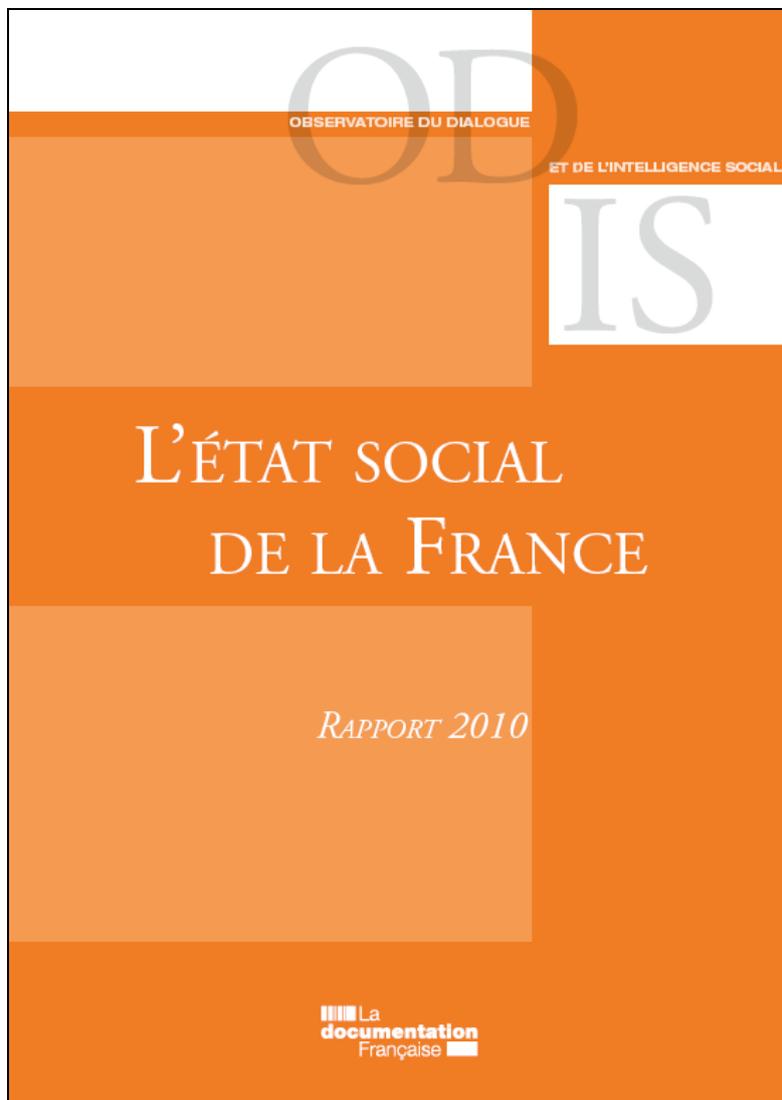
L'ÉTAT SOCIAL

DE LA FRANCE

Mise en perspective historique et géographique

RAPPORT 2010





La version intégrale du rapport sera disponible à la vente

sur le site de La Documentation Française

à compter du 20 décembre 2010.

Ce rapport « L'état social de la France – Edition 2010 », présente une analyse socio-historique et géopolitique de notre pays au sein de la dynamique mondiale.

Nous pensons qu'il n'est pas possible de comprendre la société française actuelle sans chercher en profondeur les clés de son identité, la spécificité des forces et des faiblesses qui la caractérisent. Il s'agit de repérer nos postures et comportements culturels, inspirés de nos racines gréco-latines mais aujourd'hui enrichies de cultures plus lointaines, imprégnés d'accomplissements laïcs républicains mais portés malgré tout par une éducation judéo-chrétienne et désormais impactés par l'ouverture de nouveaux équilibres planétaires.

L'analyse présentée dans ce rapport repose sur l'observation et la compréhension de faits structurants dont la lecture d'ensemble laisse entrevoir des scénarios que l'on peut juger pessimistes ou optimistes, à partir desquels peuvent être identifiés les ressorts d'une coexistence harmonieuse au sein et entre les sociétés actuelles.

L'analyse quantitative d'indices statistiques pertinents sur les 27 pays de l'Union européenne et sur les 26 régions françaises met en évidence une étroite corrélation entre qualité du lien social et performance. L'analyse qualitative révèle quant à elle clairement que la gouvernance, qu'il s'agisse d'un pays, d'un territoire ou d'une organisation, est la clé d'une dynamique de renforcement conjoint des performances et du lien social.

La marche chaotique d'une société mondiale sujette au foisonnement d'échanges de tous types, d'une société postindustrielle à la recherche d'une vision économique porteuse de sens, et d'une société française mise en demeure de rebondir, en appelle à l'émergence d'une nouvelle organisation du débat public, ouvert à tous et pour tous.

Il s'agira donc de mettre en œuvre une méthode de réflexion collective constructive dans le respect de la diversité des personnes, des faits et des idées.

L'apport de cet ouvrage est donc d'identifier comment chacun peut et doit être acteur d'un projet de société équilibrée et performante.

L'ambition de notre association Odissée est de contribuer à l'organisation, au quotidien, du dialogue et de l'intelligence sociale dans la société et l'entreprise.

Que le délégué général de l'Odissée, Jean-François Chantaraud et son équipe soient ici remerciés pour l'important travail consacré à la réalisation de cet ouvrage. Que le lecteur, stimulé par ces pages, vienne contribuer à notre objectif de créer les conditions d'un nouvel essor des pratiques citoyennes.

Le Conseil d'Administration de l'Odissée¹

« Chacun est responsable de tous. Chacun est seul responsable. Chacun est seul responsable de tous. » Antoine de Saint-Exupéry

¹ L'association Odissée regroupe 500 décideurs de toutes les sphères. Elle porte le projet de contribuer à diffuser la démocratie dans tous les domaines et partout dans le monde depuis 1990.

Extraits – L'état social de la France 2010 - ODIS

Conseil d'administration de l'association Odissée

Jean-Pierre Revoil, <i>Statisticien, a été administrateur INSEE puis Directeur général de l'UNEDIC</i>	Président
Pierre Farouz, <i>DRH d'Oracle France, après avoir été DRH de Hewlett Packard et Brink's France</i>	Vice-Président
Olivier Guillaumin, <i>Fondateur de Netgem et Président fondateur d'Intersec</i>	Vice-Président
Pierre de Poncins, <i>Maire de Crépon, a été responsable du MEDEF Seine-Saint-Denis (93)</i>	Vice-Président
Tanguy du Chéné, <i>Vice-Président de l'Agefiph, a été DRH du groupe Banques Populaires</i>	Trésorier
Gérard Delemazure, <i>Consultant, a été DRH de la Banque Populaire des Rives de Paris</i>	Secrétaire
Daniel Bacqueroët, <i>Président de l'Association des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG) DGA Finances Brink's France</i>	
Claude Bigot, <i>Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)</i>	
Jean-Paul Cléménçon, <i>Comité National Olympique du Sport Français (CNOSF)</i>	
Charlotte Duda, <i>Vice-Présidente de l'Association Nationale des DRH (ANDRH), Présidente de 2004 à 2009</i>	
Béatrice de Durfort, <i>Déléguée générale du Centre Français des Fondations (CFF)</i>	
Etienne Guépratte, <i>Directeur adjoint du Service d'Information du Gouvernement (SIG), a été Directeur de la communication au ministère de l'Intérieur</i>	
Benoît Leclercq, <i>Cour des Comptes, a été Directeur général de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP)</i>	
François Moutot, <i>Directeur général de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM)</i>	
Jérôme Nanty, <i>DRH du groupe Caisse des Dépôts et Consignations</i>	
Francis Neher, <i>International Urban Development Association (INTA), a été Directeur général des services au Conseil général du Val-de-Marne (94)</i>	
Jacques Roland, <i>Président honoraire du Conseil National de l'Ordre des Médecins, a présidé la Conférence des Doyens des facultés de médecine</i>	
Jean-Marie Spaeth, <i>Président de l'Association pour le Développement et la Coopération des Relations Internationales (ADECRI), a été Président de la CNAV et de la CNAM</i>	

REMERCIEMENTS

Depuis la parution de sa précédente édition en 2004, j'ai eu l'opportunité d'animer plus d'une centaine de présentations publiques et interactives du rapport *L'état social de la France*, et plus encore de présentations particulières à des cercles de dirigeants, des Comités d'Entreprise et des Comités d'hygiène et de sécurité au sein d'entreprises, de fédérations patronales et syndicales. Au cours des six dernières années, rares sont les journées, et même les rencontres, où je n'ai pas présenté telle ou telle partie du rapport à mes interlocuteurs.

Plus encore, l'édition 2010 du rapport *L'état social de la France* est le fruit de l'étude interactive permanente, menée en continu par l'ODIS, et consistant à ***Comprendre et développer la Personne, l'Entreprise et la Société***. Ce nouveau rapport a ainsi été abondé par :

- ✓ l'analyse de plus de 100 indicateurs statistiques,
- ✓ l'audition formelle de près de 250 grands acteurs et observateurs de toutes les sphères,
- ✓ l'organisation de plus de 30 tables rondes sur des sujets de société,
- ✓ l'animation de plus de 50 forums-débats publics et 200 réunions de groupes de travail thématiques,
- ✓ la conduite de près de 60 séminaires de réflexion stratégique avec des Comités de direction et des équipes dirigeantes de grandes entreprises.

Chaque rencontre, chaque entretien, a été l'occasion de partager des informations et d'élargir le spectre des analyses territoriales, thématiques, sectorielles. Comprendre *L'état social de la France* nous a conduits à repousser les frontières de notre analyse :

- ✓ sur le plan géographique : les facteurs exogènes, liés aux évolutions de la société européenne, de la société postindustrielle et de la société mondiale
- ✓ sur le plan historique : les processus et événements qui sont à la racine des réflexes inconscients des Français et qui ont façonné au fil des siècles notre culture actuelle.

La mise au point et le perfectionnement d'une définition du *vivre ensemble* nous ont amenés à bâtir une ***grille d'analyse de l'identité collective***, qui articule le plan de nos trois cas d'études : les sociétés mondiale, postindustrielles et française. A présent éprouvé, ce prisme d'analyse est applicable à n'importe quel corps social, pour qui désire en comprendre les ressorts profonds.

Au-delà d'un diagnostic singulier, nous sommes désormais en mesure de proposer un mécanisme qui pourrait ajouter un nouvel étage dans l'édifice de la démocratie, fondé sur la quête collective de sens. Il ne s'agit plus seulement « d'accoucher » collectivement de savoirs, mais aussi de valeurs et de projets communs. Nous voulons faire émerger une « ***sémiocratie*** », que nous entrevoyons comme le « pouvoir du sens » – et même du bon sens, d'un sens recherché ensemble et partagé à long terme.

Toutes les personnes rencontrées ou ayant participé à une réunion, un forum, un séminaire, ont contribué à l'élaboration du présent ouvrage. Qu'elles en soient ici vivement remerciées.

Notre reconnaissance va particulièrement aux pilotes des groupes de travail de l'Odissée qui ont nourri cette réflexion originale et nous ont obligé à transversaliser les analyses.

Un grand merci à l'association Odissée et en particulier au comité de relecture, dont Jean-Pierre Revoil, Tanguy du Chéné et Pierre de Poncins, qui ont participé à une trentaine de ses réunions.

Merci enfin à l'équipe du centre de recherche et de conseil de l'ODIS², qui assume chaque jour à mes côtés ce projet ambitieux d'Organiser le Dialogue et l'Intelligence Sociale dans la Société Et dans l'Entreprise (O.D.I.S.S.E.E.), au premier rang desquels Charles Sellen et surtout Estelle Cras.

Je tiens également à rendre un hommage aussi affectueux que respectueux au très regretté professeur Mohammed Arkoun. Cet éminent érudit m'a apporté en continu ses lumières et sa sagesse, avec bienveillance mais sans complaisance, dans notre quête commune des voies de la responsabilité intellectuelle.

Jean-François Chantaraud

Directeur Général de l'Observatoire du Dialogue et de l'Intelligence Sociale

² L'ODIS, Observatoire du Dialogue et de l'Intelligence Sociale, est un centre de recherche appliquée et de conseil en Intelligence Sociale, qui apporte ses méthodes à l'Odissée dans le cadre du mécénat de compétences.

SOMMAIRE

I – La France et l'Europe en chiffres

1. CLASSEMENT DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE	p. 11
1.1. Lien social	p. 13
1.2. Performance	p. 29
1.3. Agrégation des indicateurs : classement et cartographie des pays européens	p. 45
2. CLASSEMENT DES RÉGIONS FRANÇAISES	p. 63
2.1. Lien social	p. 65
2.2. Performance	p. 81
2.3. Agrégation des indicateurs : classement et cartographie des régions françaises	p. 97
3. ANALYSE DE LA CORRÉLATION LIEN SOCIAL / PERFORMANCE	p.115

II – Identité collective des sociétés mondiale, postindustrielles, française

1. LA SOCIÉTÉ MONDIALE	p. 125
1.1. Lien au territoire : l'intensification des flux migratoires, la multiplication et la dématérialisation des possibilités d'échange	p. 125
1.2. Les codes relationnels : l'uniformisation des références, l'absence de signification commune	p. 134
1.3. Parcours historique : démultiplication des informations	p. 141
1.4. Projet collectif : de la difficulté de construire un monde meilleur	p. 154
1.5. Conclusion : développer ou aliéner la personne, l'entreprise, la société ?	p. 163
2. LES SOCIÉTÉS POSTINDUSTRIELLES	p. 167
2.1. Lien au territoire : maîtrise de l'espace et déracinement	p. 168
2.2. Les codes relationnels : entre ouvertures et incompréhensions	p. 181
2.3. Parcours historique : appauvrissement du sens et complexité accrue	p. 188
2.4. Projet collectif : une vision économique de l'avenir	p. 197
2.5. Conclusion : spirales du leadership et du rejet mutuel	p. 204
3. LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE	p. 211
3.1. Lien au territoire : réduction de l'espace et du temps de travail	p. 211
3.2. Les codes relationnels : le poids des apparences	p. 222
3.3. Parcours historique : la théorie toute puissante	p. 235
3.4. Projet collectif : des valeurs affichées aux valeurs vécues	p. 246
3.5. Conclusion : modèle français, les clés de la performance ou de la paupérisation ?	p. 270

III – Conclusion prospective : activer un nouveau paradigme politique, économique et social

1. LA RÉPUBLIQUE ENSEVELIE SOUS LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION	p. 276
2. VERS UN NOUVEAU PARADIGME ÉCONOMIQUE, SOCIAL, POLITIQUE	p. 280
3. INVENTER UNE MÉTHODE DE DIALECTIQUE SOCIALE	p. 283
4. PASSER DE LA DÉMOCRATIE D'OPINION A LA SEMIOCRATIE	p. 284

- | -

LA FRANCE ET L'EUROPE EN CHIFFRES

I – Classement des pays européens

1.1. LIEN SOCIAL	
1.1.1. NOMBRE DE DIVORCES	
1.1.2. DECES PAR SUICIDE.....	
1.1.3. TAUX D'EMPLOI DES FEMMES.....	
1.1.4. ECART DE REMUNERATION ENTRE HOMMES ET FEMMES SALARIES	
1.1.5. PROPORTION DE JEUNES AYANT QUITTE PREMATUREMENT L'ECOLE	
1.1.6. PROPORTION DU CHÔMAGE LONGUE DUREE	
1.1.7. PROPORTION DU CHOMAGE DES DIPLOMES DU SUPERIEUR	
1.1.8. CONFLITS SOCIAUX - JOURS PERDUS POUR 1000 TRAVAILLEURS	
1.1.9. DEPENSES PUBLIQUES POUR L'EDUCATION.....	
1.1.10. DEPENSES POUR L'ASSISTANCE DES PERSONNES AGEES	
1.1.11. PROPORTION DE CHOMAGE DES ETRANGERS DE PLUS DE 15 ANS	
1.1.12. PART DES FEMMES ELUES AUX PARLEMENTS NATIONAUX.....	
1.1.13. ACCIDENTS DE LA ROUTE LIES A L'ALCOOL	
1.1.14. TAUX DE NATALITE.....	
1.1.15. DISPERSION DES REVENUS.....	
1.2. PERFORMANCE	
1.2.1. TAUX DE CHÔMAGE	
1.2.2. TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI.....	
1.2.3. PRODUCTIVITE DE LA MAIN D'ŒUVRE	
1.2.4. TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL.....	
1.2.5. NIVEAU D'EDUCATION DES JEUNES	
1.2.6. BREVETS DEPOSES.....	
1.2.7. CLASSEMENT DES UNIVERSITES	
1.2.8. DEPENSES EN R&D	
1.2.9. PIB PAR HABITANT	
1.2.10. DETTE PUBLIQUE	
1.2.11. INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS.....	
1.2.12. INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES.....	
1.2.13. PERFORMANCE DES ELEVES EN LECTURE.....	
1.2.14. CREATION D'ENTREPRISES	
1.2.15. ESPERANCE DE VIE.....	
1.3. AGREGATION DES INDICATEURS.....	
1.3.1. LIEN SOCIAL	
1.3.2. PERFORMANCE	
1.3.3. CARTOGRAPHIE DES PAYS EUROPEENS	
1.3.4. CARTOGRAPHIE COMPARATIVE 2004-2010.....	

1.1. LIEN SOCIAL

15 indicateurs pour comprendre pays par pays

le niveau de « savoir vivre ensemble » :

respect d'autrui, respect de la règle et cohésion du corps social.

1.1.1. NOMBRE DE DIVORCES

Ce tableau présente le classement des 27 pays européens en matière de quantité de divorces pour 1000 personnes. Est classé premier le pays qui présente le nombre de divorces le plus faible.

Divorce : Le divorce, c'est-à-dire la dissolution du mariage, est possible dans tous les pays de l'Union européenne sauf Malte. En Irlande (1995), en Italie (1970), au Liechtenstein (1974), au Portugal (1975), en Espagne (1981) et en Ecosse (1976), le divorce n'a été possible que relativement récemment. Dans tous les pays, les décisions concernant le divorce sont prises par le tribunal et reposent soit sur le constat objectif d'un échec et de l'absence de perspective de réconciliation, soit sur la sanction d'une faute.

Le nombre de divorces pour 1000 personnes constitue un indicateur de lien social dans la mesure où le divorce est une forme de **rupture de lien interpersonnel**. Cet indicateur ne mesure donc pas la proportion de mariages qui se soldent par un divorce mais le nombre de divorces proportionnellement à la population totale, c'est-à-dire le taux de rupture de ce lien social privé particulier qu'est le mariage.

Source : Eurostat

PAYS	Nombre de divorces pour 1000 personnes			
	2007	Classement	Rappel 2004	Classement 2004
Irlande	0,8	1	0,8	1
Italie	0,8	1	0,8	1
Grèce	1,2	3	1,1	3
Slovénie	1,3	4	1,2	4
Pologne	1,7	5	1,5	6
Roumanie	1,7	5	1,6	7
Pays-Bas	2,0	7	1,9	8
Bulgarie	2,1	8	1,9	8
Chypre	2,1	8	2,2	11
France	2,1	8	2,2	11
Allemagne	2,3	11	2,6	20
Luxembourg	2,3	11	2,3	15
Slovaquie	2,3	11	2,0	10
Suède	2,3	11	2,2	11
Portugal	2,4	15	2,2	11
Royaume-Uni	2,4	15	2,8	21
Autriche	2,5	17	2,4	17
Finlande	2,5	17	2,5	19
Hongrie	2,5	17	2,4	17
Danemark	2,6	20	2,9	22
Belgique	2,8	21	3,0	23
Espagne	2,8	21	1,2	4
Estonie	2,8	21	3,1	24
République tchèque	3,0	24	3,2	25
Lettonie	3,3	25	2,3	15
Lituanie	3,4	26	3,2	25
Malte(1)	nc	nc	nc	nc
UE 27	2,3	-	2,3	-

(1) Le divorce est interdit à Malte - nc : non classé

En 2007, avec 1 140 000 divorces prononcés, on observe en moyenne 2,3 divorces pour 1000 personnes en Europe, soit un résultat identique à celui de 2004. Cependant, on assiste à une forte augmentation de cette moyenne en Espagne et Lettonie et une baisse en Allemagne et au Royaume-Uni.

Deux faits saillants apparaissent en 2007 comme en 2004 :

- Peu de divorces en Irlande et Italie (0,8 pour 1000)
- Quatre fois plus de divorces dans les pays baltes et la République Tchèque (plus de 3 pour 1000).

1.1.2. DECES PAR SUICIDE

Ce tableau présente le classement des 27 pays européens en matière de taux de mortalité par suicide pour 100 000 habitants. Est classé premier le pays qui présente le plus faible taux de décès par suicide sur 100 000 habitants.

Taux de décès par suicide : Le taux de mortalité standardisé par suicide d'une population présente une répartition standard par âge. Comme la plupart des causes de décès varient notablement selon l'âge et le sexe des personnes, l'utilisation de taux de mortalité standardisés renforce la comparabilité entre périodes et entre pays. En effet les taux standardisés permettent de mesurer la fréquence des décès indépendamment des différences dans la pyramide des âges des populations. La population de référence utilisée est la «population standard européenne» telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Quelles qu'en soient les raisons, le suicide est un acte de **rupture de lien avec le monde**.

Source: Eurostat

PAYS	Taux de décès par suicide pour 100 000 personnes			
	2007	Classement	Rappel 2004	Classement 2004
Chypre	2,2	1	0,7	1
Grèce	2,6	2	2,8	2
Italie	5,2	3	5,9	4
Malte	6,0	4	5,4	3
Espagne	6,1	5	7,0	6
Royaume-Uni	6,1	5	6,7	5
Portugal (2006)	6,8	7	9,6	8
Pays-Bas	7,7	8	8,7	7
Slovaquie	8,8	9	12,0	15
Allemagne	9,4	10	11,0	9
Bulgarie	9,5	11	11,0	9
Irlande	10,4	12	11,3	12
Roumanie	10,5	13	11,6	13
Danemark (2006)	10,6	14	11,2	11
Suède	11,4	15	11,8	14
République tchèque	11,9	16	14,0	17
Pologne	12,9	17	15,1	18
Autriche	13,2	18	15,2	19
Luxembourg (2006)	13,2	18	13,2	16
France (métropolitaine)	14,7	20	16,3	20
Estonie	16,9	21	22,7	24
Belgique (2004)	17,5	22	17,5	21
Finlande	17,6	23	19,3	22
Lettonie	17,8	24	22,3	23
Slovénie	18,4	25	22,7	24
Hongrie	21,4	26	24,3	26
Lituanie	28,4	27	38,9	27
UE 27	10,4	-	11,3	-

En 2007, le taux annuel de suicides en Europe s'élève à 10,4 pour 100 000 personnes. En 2004, il était de 11,3 pour 100 000. Malgré une diminution importante, les pays à fort taux de suicide restent les mêmes : Pays Baltes, Hongrie et Finlande.

En revanche, Chypre se maintient en première place avec le taux de suicide le moins élevé malgré une augmentation sensible.

On assiste à une moindre dispersion entre les pays. Une différence de 1 à 10 est cependant observée en 2007 : peu de suicides au sud, de nombreux suicides au nord et à l'est.

1.1.3. TAUX D'EMPLOI DES FEMMES

Ce tableau présente le classement des 27 pays européens en matière d'emploi féminin. Est classé premier le pays qui présente le taux d'emploi des femmes le plus élevé.

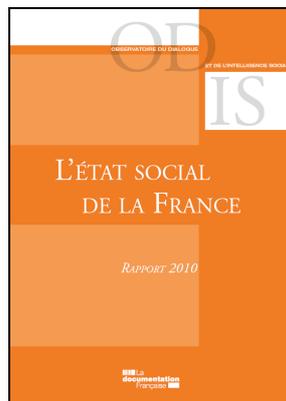
Taux d'emploi des femmes : Le taux d'emploi des femmes est obtenu en divisant le nombre de femmes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge.

Le taux d'emploi des femmes est un indicateur du lien social familial (modèle du couple où les deux parents se répartissent équitablement les tâches à l'intérieur et à l'extérieur du foyer) et du lien social professionnel (mode d'insertion des femmes sur le marché du travail). Le taux d'emploi des femmes dépend en grande partie de l'existence de services d'accueil des jeunes enfants et de la souplesse de l'organisation du travail (horaires facilement modulables).

Source : Eurostat

PAYS	Taux d'emploi de la population féminine			
	2008	Classement	Rappel 2004	Classement 2004
Danemark	74,3	1	71,6	1
Suède	71,8	2	70,5	2
Pays-Bas	71,1	3	65,8	3
Finlande	69,0	4	65,6	4
Estonie	66,3	5	60,0	9
Autriche	65,8	6	60,7	7
Royaume-Uni	65,8	6	65,6	4
Allemagne	65,4	8	59,2	10
Lettonie	65,4	8	58,5	12
Slovénie	64,2	10	60,5	8
Chypre	62,9	11	58,7	11
Portugal	62,5	12	61,7	6
Lituanie	61,8	13	57,8	14
France	60,4	14	58,3	13
Irlande	60,2	15	56,5	15
Bulgarie	59,5	16	50,6	22
République tchèque	57,6	17	56,0	16
Belgique	56,2	18	52,6	17
Luxembourg	55,1	19	51,9	19
Espagne	54,9	20	48,3	23
Slovaquie	54,6	21	50,9	20
Roumanie	52,5	22	52,1	18
Pologne	52,4	23	46,2	24
Hongrie	50,6	24	50,7	21
Grèce	48,7	25	45,2	25
Italie	47,2	26	45,2	25
Malte	37,4	27	32,7	27
UE 27	62	-	59	-

En 2008, le taux d'emploi des femmes est de 62 % en Europe, en légère augmentation par rapport à 2004 (59 %). Il augmente dans tous les pays sauf en Hongrie. Les progressions les plus fortes sont recensées en Bulgarie, aux pays baltes, aux Pays-Bas et en Allemagne. Le taux d'emploi des femmes est deux fois plus important au Danemark (74 %) qu'à Malte (37 %).



*La version intégrale du rapport sera disponible à la vente
sur le site de La Documentation Française
à compter du 20 décembre 2010.*

1.2. PERFORMANCE

15 indicateurs pour comprendre pays par pays
le niveau de qualité et d'efficacité du travail réalisé.

1.2.1. TAUX DE CHÔMAGE

Ce tableau présente le classement des 27 pays européens en fonction de leur taux de chômage. Est classé premier le pays qui présente le plus faible taux de chômage.

Taux de chômage : Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion de chômeurs dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Source : Eurostat

PAYS	Taux de chômage			
	2008	Classement	Rappel 2004	Classement 2004
Pays-Bas	2,8	1	4,6	2
Danemark	3,3	2	5,5	7
Chypre	3,6	3	4,7	3
Autriche	3,8	4	4,9	5
République tchèque	4,4	5	8,3	15
Slovénie	4,4	5	6,3	9
Luxembourg	4,9	7	5,0	6
Estonie	5,5	8	9,7	19
Bulgarie	5,6	9	12,1	25
Royaume-Uni	5,6	9	4,7	3
Lituanie	5,8	11	11,4	24
Roumanie	5,8	11	8,1	14
Malte	5,9	13	7,4	11
Suède	6,2	14	7,4	11
Irlande	6,3	15	4,5	1
Finlande	6,4	16	8,8	17
Italie	6,7	17	8,0	13
Belgique	7,0	18	8,4	16
Pologne	7,1	19	19,0	27
Allemagne	7,3	20	9,8	20
Lettonie	7,5	21	10,4	21
Grèce	7,7	22	10,5	22
Portugal	7,7	22	6,7	10
France	7,8	24	9,3	18
Hongrie	7,8	24	6,1	8
Slovaquie	9,5	26	18,2	26
Espagne	11,3	27	10,6	23
UE 27	7,0	-	9,1	-

En 2008, 7 % de la population active de l'UE est au chômage. Ce taux est en progrès par rapport à 2004 (9,1%).

La dispersion entre les pays s'est accrue car le taux a nettement baissé là où il était déjà faible : aux Pays-Bas (2,8 % en 2008 contre 4,6 % en 2004), au Danemark (3,3 % en 2008 contre 5,5 % en 2004) ainsi qu'à Chypre (3,6 % en 2008 contre 4,7 % en 2004). En revanche, il est resté élevé en Espagne (11,3 % en 2008 contre 10,6 % en 2004), en Slovaquie (9,5 % en 2008 contre 18,2 % en 2004) et en Hongrie (7,8 % en 2008 -comme la France- contre 6,1 % en 2004).

En quatre ans, les progrès les plus sensibles sont observés en République Tchèque, Estonie, Lituanie, Bulgarie, Pologne et Slovaquie, où les taux de chômage ont été réduits de moitié.

1.2.2. TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI

Ce tableau présente le classement des 27 pays européens selon leurs taux respectifs de croissance de l'emploi en 2007. Est classé premier le pays qui présente le taux de croissance le plus élevé.

Taux de croissance de l'emploi : Cet indicateur fournit le pourcentage d'évolution d'une année à l'autre du nombre total de personnes exerçant un emploi sur le territoire économique du pays. Cet indicateur est basé sur le Système Européen des Comptes.

Le taux de croissance de l'emploi est un indicateur direct du dynamisme économique d'un pays.

Sources : Eurostat, Insee

PAYS	Croissance de l'emploi total (variation annuelle en pourcentage de la population occupée totale)			
	2008	Classement	Rappel 2004	Classement 2004
Luxembourg	4,7	1	2,2	5
Pologne	3,8	2	1,2	8
Bulgarie	3,3	3	2,6	4
Slovaquie	2,8	4	-0,2	21
Slovénie	2,8	4	0,3	15
Chypre	2,6	6	3,8	1
Malte	2,5	7	-0,6	22
Belgique	1,9	8	0,9	11
Autriche	1,8	9	1,4	7
Finlande	1,6	10	0,4	12
Allemagne	1,4	11	0,4	12
Danemark	1,4	11	-0,6	22
Pays-Bas	1,4	11	-0,9	25
République tchèque	1,2	14	0,3	15
Lettonie	0,9	15	1,2	8
Suède	0,9	15	-0,7	24
France	0,6	17	0,1	17
Portugal	0,4	18	-0,1	20
Italie	0,3	19	0,4	12
Estonie	0,2	20	0,0	18
Grèce	0,1	21	2,2	5
Royaume-Uni	0,1	21	1,0	10
Roumanie	-0,2	23	-1,7	27
Lituanie	-0,5	24	0,0	18
Espagne	-0,6	25	3,5	2
Irlande	-1,1	26	3,4	3
Hongrie	-1,3	27	-1,4	26
UE 27	1,3	-	0,4	-

L'emploi a progressé de 1,3 % en Europe en 2008. Selon les pays, le rythme est très différencié : placé en tête de classement, le Luxembourg (+ 4,7 %), la Pologne (+3,8 %) et la Bulgarie (+3,3 %) confirment leur dynamisme. En revanche, 5 pays présentent une baisse significative de l'emploi. Parmi ceux-ci, trois sont structurellement non créateurs d'emplois (Hongrie, Lituanie, Roumanie) tandis que deux subissent un important revirement conjoncturel (Irlande, Espagne).

1.2.3. TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL

Ce tableau présente le classement des 27 pays européens selon la croissance de leur PIB. Est classé premier le pays dont la croissance est la plus élevée.

Taux de croissance du PIB réel : Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits, moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume permet de comparer les dynamiques du développement économique, à la fois dans le temps et entre des économies de différentes tailles.

Source : Eurostat

PAYS	Taux de croissance du PIB réel (à prix constant)			
	2008	Classement	Rappel 2004	Classement 2004
Roumanie	7,3	1	8,5	2
Bulgarie	6,2	2	6,7	5
Slovaquie	6,2	2	5,0	7
Pologne	5,0	4	5,3	6
Slovénie	3,7	5	4,3	13
Chypre	3,6	6	4,2	14
Lituanie	2,8	7	7,4	3
Malte	2,6	8	0,9	27
République tchèque	2,5	9	4,5	10
Autriche	2,2	10	2,5	20
Pays-Bas	1,9	11	2,2	23
Grèce	1,3	12	4,4	11
Allemagne	1,0	13	1,2	26
Belgique	1,0	13	3,2	18
Espagne	0,9	15	3,3	17
Finlande	0,9	15	4,1	16
Hongrie	0,6	17	4,9	8
France	0,2	18	2,5	20
Luxembourg	0,0	19	4,4	11
Portugal	0,0	19	1,6	24
Royaume-Uni	-0,1	21	3,0	19
Suède	-0,4	22	4,2	14
Danemark	-0,9	23	2,3	22
Italie	-1,3	24	1,5	25
Irlande	-3,0	25	4,6	9
Lettonie	-4,2	26	8,7	1
Estonie	-5,1	27	7,2	4
UE 27	0,5	-	2,5	-

En 2008, le PIB est particulièrement dynamique (plus de 5 % de taux de croissance) dans tous les pays de l'est entrés récemment dans l'Union Européenne exceptée la Hongrie. A la fin du classement, on retrouve les grands pays européens tels que l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, et la France, ainsi que le Portugal, le Danemark, la Suède, et enfin l'Estonie, qui clôt le classement avec - 5,1%.

L'année 2004 s'inscrivait déjà dans ce type de scénario. On note cependant entre les deux années une rupture du rythme de croissance en Irlande (+4,6 % en 2004, -3 % en 2008) en Grèce (+4,4 % puis +1,3 %) et en Hongrie (+4,9 % puis +0,6 %) due en grande partie à l'annonce de la récession mondiale.



La version intégrale du rapport sera disponible à la vente

sur le site de La Documentation Française

à compter du 20 décembre 2010.

1.3. AGREGATION DES INDICATEURS

Classement et cartographie des pays européens

1.3.1. LIEN SOCIAL

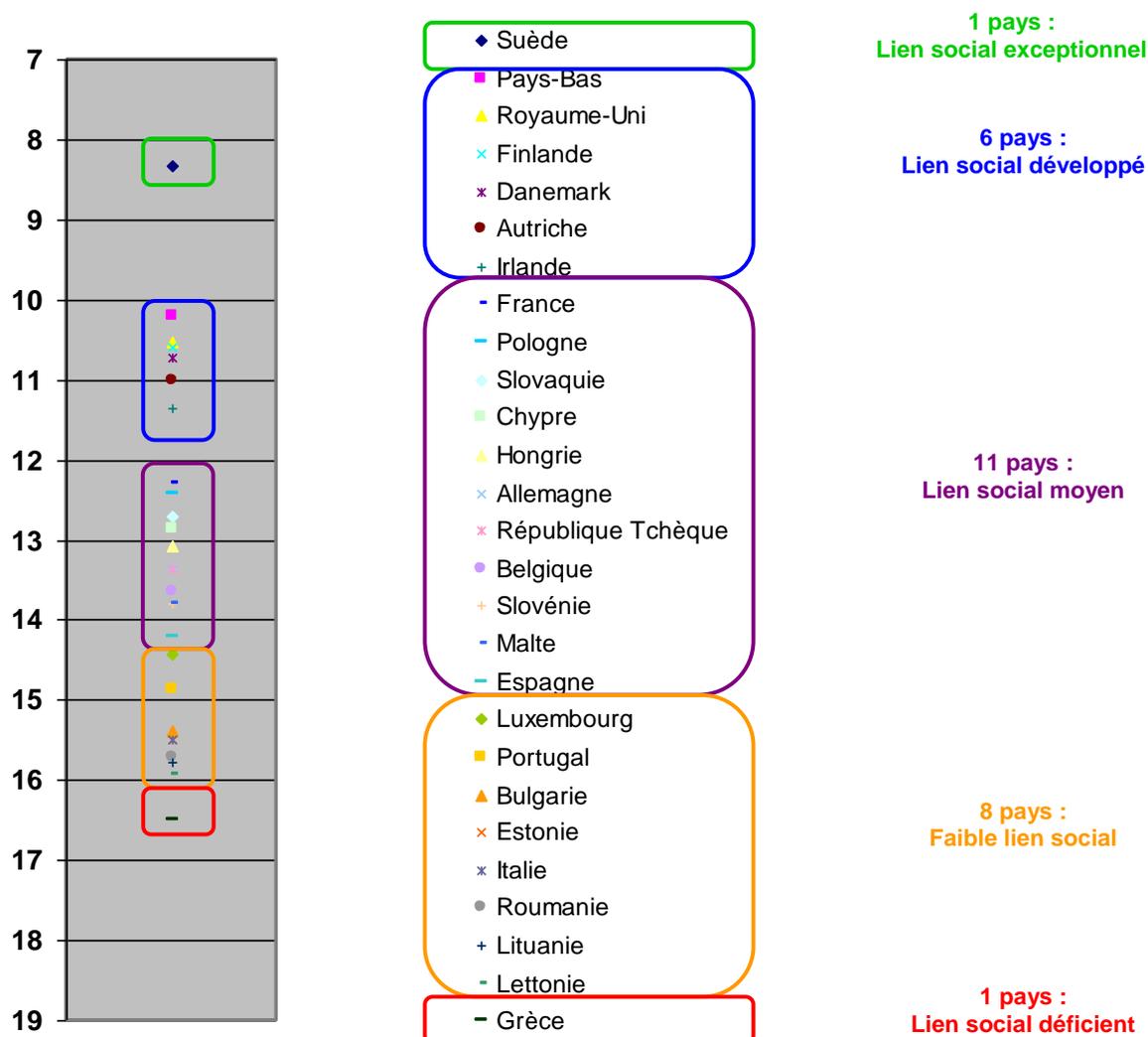
Les indicateurs inclus dans l'agrégat « **Lien social** » sont représentatifs de la qualité dans chaque pays du lien entre les individus, et du lien entre les individus et leur pays de façon générale. Pour chaque indicateur, le pays obtenant la première place est celui dans lequel les indices de lien social sont les meilleurs.

L'agrégat « Lien social » est obtenu en faisant la **moyenne des classements**. Chaque indicateur a le même poids, il n'y a pas de pondération.

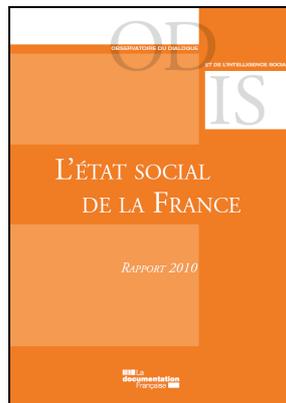
Le pays classé le premier dans le tableau « Lien social » est celui qui présente le lien social le plus fort au regard des indicateurs choisis. A l'inverse, le pays classé 27^{ème} est celui qui présente le lien social le plus distendu.

Le classement moyen a été établi sur la base exclusive des indicateurs renseignés, de façon à ne pas pénaliser les pays non évalués sur certains indicateurs.

Classement des pays européens - 2010



Les **pays « nordiques »** (Suède, Finlande, Danemark), occupent 3 des 5 premières places du classement. La **France** se situe à la 8^{ème} position. Les pays qui présentent le lien social le moins fort sont pour la plupart soit des pays méditerranéens, soit des pays issus de l'ancien bloc communiste d'Europe de l'Est.



La version intégrale du rapport sera disponible à la vente

sur le site de La Documentation Française

à compter du 20 décembre 2010.

Performance : Classement comparatif 2010-2004

PAYS	Classement 2010	Moyenne 2010	Classement 2004	Moyenne 2004
Pays-Bas	1	8,8	7	11,2
Autriche	2	9,0	3	9,0
Finlande	3	9,6	6	11,1
Suède	4	9,8	4	10,2
Luxembourg	5	9,9	2	8,7
Slovénie	6	10,4	12	12,9
Danemark	7	10,5	9	11,9
Belgique	8	10,6	8	11,7
Chypre	9	11,8	17	14,6
Irlande	10	12,0	1	6,5
Allemagne	11	12,5	15	13,9
France	12	12,7	10	12,3
Royaume-Uni	13	12,8	5	10,4
République Tchèque	14	13,0	10	12,3
Bulgarie	15	13,7	25	17,3
Slovaquie	16	13,9	20	15,3
Estonie	17	14,4	12	12,9
Espagne	18	14,5	12	12,9
Malte	19	15,2	26	17,4
Pologne	20	15,3	23	16,4
Lituanie	21	15,7	21	15,6
Roumanie	22	16,0	27	17,6
Italie	23	16,3	19	15,2
Portugal	24	16,7	24	16,6
Lettonie	25	17,3	18	14,7
Hongrie	26	18,1	16	14,3
Grèce	27	18,5	22	16,1

En Europe, les performances des pays du Nord l'emportent sur celles des pays du Sud de l'Est.

Les **Pays-Bas** occupent la 1^{ère} place : ils possèdent le plus faible taux de chômage de l'Europe, ainsi que deux bonnes performances en matière d'éducation (niveau de lecture des jeunes, classement des universités) et se classent 3^{ème} en termes d'activité économique (PIB par habitant). Par rapport à 2004 (7^{ème} au classement), le bond en avant est perceptible sur la quasi-totalité des indicateurs.

L'**Autriche** arrive en 2^{ème} place, avec une moyenne très proche de celle des Pays-Bas, améliorant son score par rapport à 2004 (3^{ème}). La caractéristique de ce pays est le cumul de bonnes positions dans presque tous les indicateurs de performance excepté pour la dette publique (19^{ème}).

La **Finlande** figure en 3^{ème} place grâce à un bon niveau de lecture des jeunes (1^{er} du classement), un haut niveau de recherche et développement (2^{ème} du classement) et un nombre important de brevets déposés (3^{ème}).

Un autre pays nordique, la **Suède**, conserve sa 4^{ème} place en raison de son dynamisme économique (1^{ère} en R&D et 2^{ème} en brevets déposés). L'espérance de vie et le niveau de lecture des jeunes figurent également en bonnes places.

Les résultats du **Luxembourg**, classé 5^{ème} ne sont pas au niveau de ceux de 2004, ce qui s'explique par les contrecoups subis en raison des prémices de la crise économique (19^{ème} sur le taux de croissance du PIB et 25^{ème} sur le taux d'investissement des entreprises). Ce pays reste cependant en tête de classement au niveau du PIB par habitant, de la productivité de la main d'œuvre, des investissements directs à l'étranger et du taux de création d'entreprises.

Le classement en 6^{ème} place de la **Slovénie** est un événement important. Elle est le premier pays non occidental à accéder à la tête du classement (12^{ème} en 2004). Ce résultat s'explique par de bonnes performances pour le taux d'investissement des entreprises (4^{ème}), le taux de créations d'emplois (4^{ème}), le niveau d'éducation des jeunes (4^{ème}), le taux de chômage (5^{ème}) ainsi que le taux de croissance du PIB (5^{ème}).

Le Danemark (7^{ème}) et la Belgique (8^{ème}) se placent derrière en conservant leur rang de 2004.

A la fin du classement, on assiste au décrochage de 3 pays :

- La Grèce qui était 22^{ème} en 2004 se trouve en 2010 dernière du classement. Elle régresse dans tous les indicateurs, sauf en productivité de la main d'œuvre. Elle se place notamment dernière en termes d'investissement des étrangers et demeure avant-dernière pour son niveau de dette publique.
- La Hongrie passe de la 16^{ème} place en 2004 à la 26^{ème} place en 2010. Tous ses indicateurs, excepté le niveau de lecture des jeunes, se sont détériorés, notamment l'investissement des entreprises, le taux de croissance du PIB et le taux de chômage.
- La Lettonie (25^{ème} en 2010, 18^{ème} en 2004) enregistre de mauvais résultats pour le taux de croissance du PIB, la productivité de la main d'œuvre, et présente avec la Lituanie la plus faible espérance de vie en Europe.

En milieu de classement de la performance, on retrouve en 2010 les pays de la « vieille Europe occidentale » avec l'Allemagne classée 11^{ème} (15^{ème} en 2004), la France classée 12^{ème} (10^{ème} en 2004) et le Royaume-Uni classé 13^{ème} (5^{ème} en 2004). On observe également la chute sévère de l'Irlande, passant de la 1^{ère} à la 10^{ème} place, et la très belle remontée de la Bulgarie (25^{ème} en 2004, 15^{ème} en 2010).

L'analyse rapide des indicateurs retenus montre qu'au regard du classement de la performance, les plus pertinents sont le PIB par habitant et le nombre de brevets déposés. Le taux d'investissement des entreprises est plus élevé dans la deuxième partie du classement, puisqu'il accompagne le redressement des pays situés à l'Est.

Globalement, on observe que sur ces dix dernières années, la recomposition de la performance en Europe bénéficie avant tout aux pays de taille modeste de l'Europe occidentale et aux anciens pays de l'Est, excepté les pays baltes et la Hongrie, qui sont en régression par rapport à 2004. Le cœur de l'Union européenne se resserre en milieu de classement avec à la fois une meilleure performance de l'Allemagne et une baisse sensible du Royaume-Uni. On note enfin une période difficile où tous les pays situés au Sud sont en régression, dont la Grèce, qui se retrouve d'ailleurs également en fin de classement en matière de lien social.

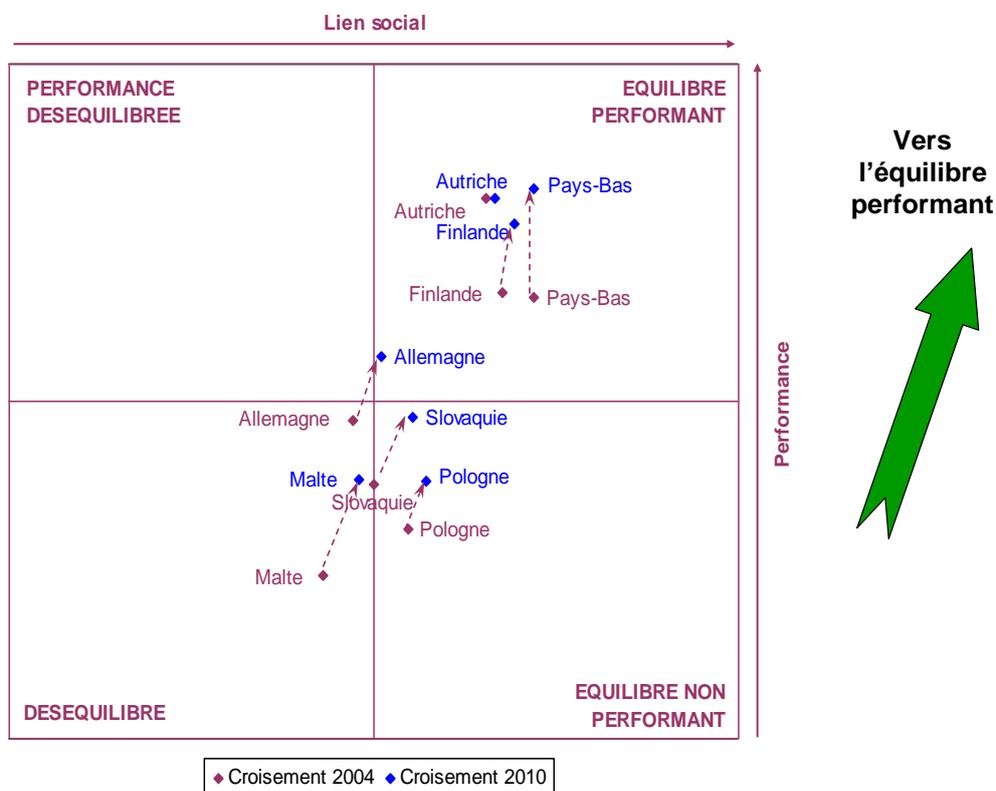


La version intégrale du rapport sera disponible à la vente

sur le site de La Documentation Française

à compter du 20 décembre 2010.

1. Trajectoires orientées vers l'équilibre performant



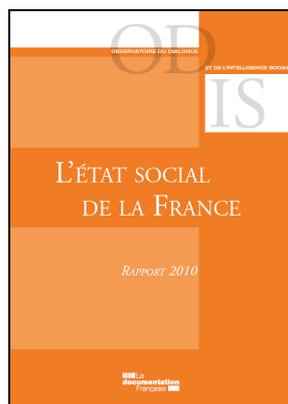
De 2004 à 2010, 7 pays se sont orientés vers un équilibre performant :

- Les Pays-Bas, la Finlande et l'Autriche présentaient déjà en 2004 un lien social et une performance supérieure à la moyenne. Ils améliorent en 2010 leur positionnement.
- L'Allemagne, légèrement en déséquilibre en 2004, passe dans la catégorie de l'équilibre performant.
- La Slovaquie et la Pologne restent en situation d'équilibre non performant mais avec une performance accrue.
- Enfin, Malte reste en déséquilibre mais progresse à la fois en lien social et en performance.

On remarquera que sur l'ensemble des indicateurs de Performance et de Lien social, la Suède conserve la 1^{ère} place (1^{ère} en matière de lien social, 4^{ème} en termes de performance) tout en se dirigeant vers la performance déséquilibrée, tandis que les Pays-Bas (2^{ème} en matière de lien social et 1^{ère} en termes de performance) se dirigent vers un équilibre performant.

II – Classement des régions françaises

2.1. LIEN SOCIAL	65
2.1.1. QUANTITE DE DIVORCES	66
2.1.2. QUANTITE D’AFFAIRES CIVILES NOUVELLES	67
2.1.3. QUANTITE DE SUICIDES	69
2.1.4. INDICE D’ACCIDENTOLOGIE LOCAL	69
2.1.5. INTERVENTION DES POMPIERS EN SECOURS A VICTIMES	70
2.1.6. NOMBRE DE JOURNEES D’ARRET MALADIE DE MOINS DE 3 MOIS PAR PERSONNE OCCUPANT UN EMPLOI	71
2.1.7. QUANTITE D’AFFAIRES PENALES NOUVELLES AUX TRIBUNAUX CORRECTIONNELS	72
2.1.8. QUANTITE D’AFFAIRES AUX CONSEILS DE PRUDHOMMES	73
2.1.9. QUANTITE D’AFFAIRES CONTENTIEUSES AUX TRIBUNAUX DE COMMERCE	74
2.1.10. TAUX DE DELINQUANCE ET DE CRIMINALITE	75
2.1.11. QUANTITE DE POMPIERS VOLONTAIRES	76
2.1.12. CREATION D’ASSOCIATIONS	77
2.1.13. TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS	78
2.1.14. SOLDE MIGRATOIRE	79
2.2. PERFORMANCE	81
2.2.1. CLASSEMENT DES CAISSES D’ALLOCATIONS FAMILIALES	82
2.2.2. QUANTITE D’HOPITAUX DANS LE PALMARES ANNUEL DES HOPITAUX	83
2.2.3. DEPENSES DE SANTE DU REGIME GENERAL PAR HABITANT	84
2.2.4. PROPORTION DE BACHELIERS	85
2.2.5. PIB PAR HABITANT	86
2.2.6. TRAITEMENT DES AFFAIRES CIVILES DES TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE	87
2.2.7. PROPORTION DE DEPOTS DE BILAN	88
2.2.8. TAUX DE CHOMAGE	89
2.2.9. CREATION D’EMPLOIS SALARIES	90
2.2.10. CREATION D’ENTREPRISES	91
2.2.11. BREVETS DEPOSES PAR EMPLOI TOTAL	92
2.2.12. MEDIANE DES REVENUS DECLARES AU FISC	93
2.2.13. PART DES MENAGES IMPOSES	94
2.2.14. IMPOT DE SOLIDARITE SUR LA FORTUNE	95
2.3. AGREGATION DES INDICATEURS	97
2.3.1. LIEN SOCIAL	98
2.3.2. PERFORMANCE	103
2.3.3. CARTOGRAPHIE DES REGIONS FRANCAISES	108
2.3.4. CARTOGRAPHIE COMPARATIVE 2004-2009	111



La version intégrale du rapport sera disponible à la vente

sur le site de La Documentation Française

à compter du 20 décembre 2010.

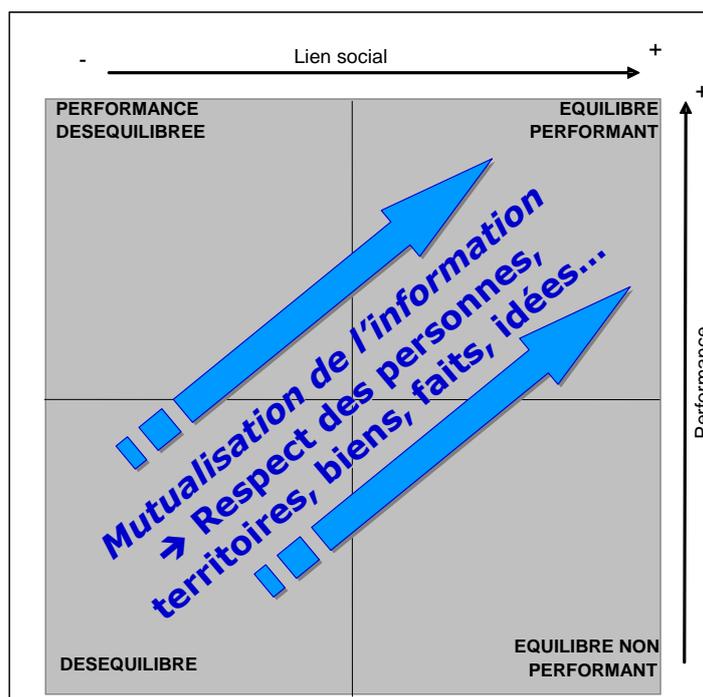
III – Analyse de la corrélation Lien social / Performance

Le lien social reflète le **savoir être ensemble**. La performance combine le **savoir-faire** collectif et les **résultats obtenus**.

L'analyse des cartographies des régions françaises et des pays de l'Union européenne aboutit à l'observation de caractéristiques communes, dont les enseignements peuvent être généralisés :

1. Ces cartographies démontrent statistiquement qu'il existe **une corrélation forte entre lien social et performance**.
2. La clé d'un bon positionnement, tant en termes de lien social que de performance, semble résider dans le *mode de gouvernance*, c'est-à-dire l'agencement des pouvoirs et des contre-pouvoirs au sein d'un territoire. C'est lui qui induit la nature du savoir-être ensemble, la capacité à se parler, à proposer des idées innovantes et appropriables par le plus grand nombre.
 - Les **territoires qui réussissent le mieux, à la fois en termes de lien social et de performance**, sont ceux où l'information circule facilement, où le débat public est plus dynamique et plus accessible qu'ailleurs et se déroule en toute transparence sur les sujets stratégiques, et où chacun s'implique (plus qu'ailleurs) dans la construction de l'avenir du collectif. En France, ce sont les régions Pays de la Loire, Rhône-Alpes, la Bretagne, Midi-Pyrénées et l'Alsace. En Europe, ce sont la Suède, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande et le Danemark.
 - Les **territoires qui réussissent comparativement moins bien** au regard deux dimensions sont ceux où d'importantes asymétries d'information ne permettent pas à chacun de prendre part de façon égale à la réflexion collective, à la formulation d'un diagnostic commun, à l'identification de solutions nouvelles, au partage des projets. En France, ce sont les régions insulaires (Outremer, Corse), le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon et la Lorraine. En Europe, ce sont la Grèce, la Lettonie, le Portugal, la Roumanie et l'Italie.
 - Des **exceptions** existent, de performance importante avec un lien social faible, lorsqu'un territoire ne se soumet pas aux mêmes règles du jeu que les autres, au sein d'un espace donné. C'est le cas de l'Ile-de-France qui est la plus performante parmi les régions françaises, pour des raisons historiques de concentration à Paris de toutes les formes de pouvoirs (économique, politique, culturel, etc.). Dans l'Union européenne, c'est le cas du Luxembourg, qui draine les capitaux et les sièges sociaux de grandes entreprises principalement grâce à des dispositions fiscales plus avantageuses, et non en raison d'un mode de gouvernance plus efficace que dans les pays voisins.
3. De façon générale, les espaces ou organismes qui se trouvent en situation de monopole peuvent afficher une surperformance par rapport à leur niveau de lien social, mais ils voient leurs performances chuter lorsqu'ils perdent cet avantage temporaire. Pour éviter cela, la gouvernance doit permettre d'anticiper l'avenir, en associant tous les acteurs, quel que soit leur statut, à la recherche de l'intérêt du collectif.
4. Il convient d'installer à grande échelle une nouvelle gouvernance apte à générer simultanément des savoirs-être et des savoir-faires collectifs. Descartes avait écrit « Je pense, donc je suis ». Aujourd'hui, pour être ensemble (c'est-à-dire *faire société*) nous devons le conjuguer au pluriel pour énoncer : « Nous pensons ensemble, donc nous sommes ensemble ». Cela est d'autant plus vrai que la planète compte désormais près de sept milliards d'humains. A l'ère du numérique, tout devient de plus en plus complexe et plus rapide. Il convient donc d'inventer de nouvelles pratiques relationnelles dans la société, dans l'entreprise et entre nous.

Lien social et Performance vont de pair



Les niveaux relatifs de performance et de lien social découlent de la co-définition des diagnostics et des projets.

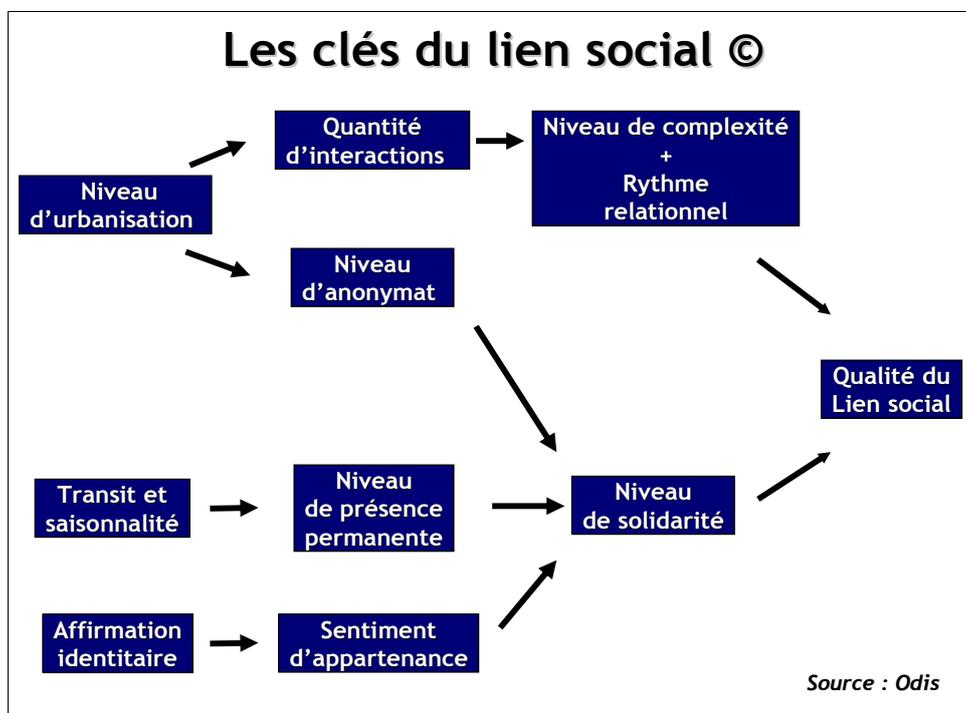
→ Selon la gouvernance en place, les systèmes humains peuvent produire (ou détruire) simultanément du lien social et de la performance.

L'édition 2004 du rapport « L'état social de la France » nous a permis d'identifier les trois grandes clés qui permettent d'expliquer le classement d'un territoire par rapport aux autres en termes de lien social :

- La première clé est **l'affirmation identitaire** qui engendre un **sentiment d'appartenance** à un collectif et un attachement au territoire, qui lui-même développe de la solidarité entre individus. L'affirmation identitaire est elle-même composée de plusieurs dimensions : d'où l'on vient, quels sont nos codes communs, où l'on va, comment l'on y va. Le repli identitaire se produit lorsque l'on ne sait pas où l'on va : on se replie alors sur le lieu physique ou symbolique d'où l'on vient.
- La seconde clé est le **niveau d'urbanisation** et le **niveau d'anonymat** qu'il induit : plus nous sommes nombreux, moins nous nous connaissons et plus le lien social est difficile à construire. Ce niveau d'urbanisation se traduit notamment par une proportion importante d'habitants résidant dans des villes ou communes de taille modeste. On n'y connaît moins l'anonymat observé dans les zones très urbanisées. Qui plus est, lorsqu'un territoire est composé de villes moyennes, la collaboration entre ces villes permet de mailler le territoire et de tisser un réseau plus humain que le développement d'une grande métropole qui cannibaliserait toutes les forces vives du territoire.



- La troisième clé est la **transhumance** qui altère le niveau de présence permanente. Celle-ci peut être quotidienne (Ile-de-France : on vit à 20km à l'est et on travaille à 20km à l'ouest de Paris), hebdomadaire (le week-end), mensuelle ou annuelle (Saint-Tropez compte de 60 à 80 000 personnes l'été pour 6 000 personnes l'hiver).



Le niveau de solidarité est la combinaison de ces trois dimensions : « *Connaissons-nous les autres ? Avons-nous le sentiment d'avoir quelque chose à faire ensemble ? Sommes-nous présents sur place ?* ».

Or, la modernité apporte une complexité supplémentaire dans les échanges et accélère le rythme relationnel. Dans les sociétés, c'est donc la capacité à produire des rapports de solidarité au sein d'une quantité d'interactions démultipliée, qui conditionne la qualité du lien social.

Au final, si deux clés du lien social sur trois sont aisément quantifiables (au moyen d'indicateurs statistiques), la compréhension de la dimension identitaire suppose, elle, d'entrer dans une analyse qualitative approfondie.

- || -

IDENTITE COLLECTIVE

La société mondiale, les sociétés postindustrielles
et la société française

Vision des grands acteurs et observateurs socio-économiques

SOMMAIRE

GRILLE D'ANALYSE DE L'IDENTITE COLLECTIVE	123
ANALYSE TRANSVERSALE : Comprendre la société mondiale, la société postindustrielle et la société française	124
1. IDENTITE COLLECTIVE : LA SOCIETE MONDIALE	125
1.1. LIEN AU TERRITOIRE : L'INTENSIFICATION DES FLUX MIGRATOIRES, LA MULTIPLICATION ET LA DEMATERIALISATION DES POSSIBILITES D'ECHANGE.....	125
1.1.1. Niveau de présence : meilleur accès à autrui ou déracinement ?.....	125
1.1.2. Niveau d'ancrage : réinvention permanente ou volatilité ?.....	128
1.1.3. Synthèse du lien au territoire : multiplication des possibilités d'échanges ou des possibilités de mensonges ?	132
1.2. LES CODES RELATIONNELS : L'UNIFORMISATION DES REFERENCES, L'ABSENCE DE SIGNIFICATION COMMUNE	134
1.2.1. Evolution du langage : aller vers l'autre ou ne pas le comprendre ?	134
1.2.2. Evolution des gestes : accepter les différences ou les traitements inégalitaires ?.....	136
1.2.3. Synthèse des codes relationnels : multiplication des contacts ou relations superficielles ?	139
1.3. PARCOURS HISTORIQUE : DEMULTIPLICATION DES INFORMATIONS	141
1.3.1. La croissance démographique se conjugue avec les moyens de transmission de l'information..	141
1.3.2. Mémoires officielles : de l'oubli à la transparence.....	142
1.3.3. Histoires concurrentes : des acteurs impliqués aux acteurs ensevelis	149
1.3.4. Synthèse du parcours historique : mise en perspective ou ignorance et confusion ?.....	152
1.4. PROJET COLLECTIF : DE LA DIFFICULTE DE CONSTRUIRE UN MONDE MEILLEUR.....	154
1.4.1. Les idéaux affichés : matrice citoyenne et monopoles mondiaux	154
1.4.2. Les méthodes : montée des expertises mais dans des silos non communicants	157
1.4.3. Synthèse du projet collectif : construction d'un monde meilleur ou aveuglement court-termiste ?..	160
1.5. CONCLUSION : DEVELOPPER OU ALIENER LA PERSONNE, L'ENTREPRISE ET LA SOCIETE ?.....	163
2. IDENTITE COLLECTIVE : LES SOCIETES POSTINDUSTRIELLES.....	167
2.1. LIEN AU TERRITOIRE : MAITRISE DE L'ESPACE ET DERACINEMENT	168
2.1.1. Niveau de présence : spécialisation territoriale ou vulnérabilité des territoires ?.....	168
2.1.2. Niveau d'ancrage : des ressources considérables et une consommation frénétique	174
2.1.3. Synthèse du lien au territoire : cumul des richesses ou inertie ?	177
2.2. DES CODES RELATIONNELS ENTRE OUVERTURES ET INCOMPREHENSIONS	181
2.2.1. Evolution du langage : communication facilitée et incompréhensions naissantes	181
2.2.2. Evolution des gestes : village planétaire ou société morcelée ?.....	184
2.2.3. Synthèse des codes relationnels : cohésion sociale ou comportements tribaux ?.....	187
2.3. PARCOURS HISTORIQUE : APPAUVRISSEMENT DU SENS ET COMPLEXITE ACCRUE	188
2.3.1. Mémoires officielles : paix sociale ou fracture sociale ?.....	188
2.3.2. Histoires concurrentes : croisement des informations ou dialogues de sourds ?.....	191
2.3.3. Synthèse du parcours historique : tirer des leçons ou reproduire les erreurs du passé ?.....	194
2.4. PROJET COLLECTIF : UNE VISION ECONOMIQUE DE L'AVENIR	197
2.4.1. Les idéaux affichés : maturité des choix ou agitation des acteurs ?	197
2.4.2. Les méthodes : sophistication des pratiques ou manipulation des parties prenantes ?	199
2.4.3. Synthèse du projet collectif : leadership ou recolonisation des esprits ?.....	201
2.5. CONCLUSION : SPIRALES DU LEADERSHIP ET DU REJET MUTUEL.....	204

3.	IDENTITE COLLECTIVE : LA SOCIETE FRANÇAISE	211
3.1.	LIEN AU TERRITOIRE : REDUCTION DE L'ESPACE ET DU TEMPS DE TRAVAIL	211
3.1.1.	Niveau de présence : l'ère des projets collectifs professionnels fait place à celle des projets individuels	211
3.1.2.	Niveau d'ancrage : avantages acquis ou inertie ?	216
3.1.3.	Synthèse du lien au territoire : développement personnel ou pétrification ?	220
3.2.	LES CODES RELATIONNELS : LE POIDS DES APPARENCES	222
3.2.1.	Evolution du langage : s'extraire des contingences ou partager un inconscient négatif ?	222
3.2.2.	Evolution des gestes : l'égalité des chances ou l'inégalité des castes ?	229
3.2.3.	Synthèse des codes relationnels : terre de créativité ou terre de freins ?	233
3.3.	PARCOURS HISTORIQUE : LA THEORIE TOUTE PUISSANTE	235
3.3.1.	Mémoires officielles : centralisation du pouvoir ou négation des faits ?	235
3.3.2.	Histoires concurrentes : affirmer ses opinions ou retranscrire des opinions sous perfusion ?	239
3.3.3.	Synthèse du parcours historique : consensus national ou erreur de pilotage ?	243
3.4.	PROJET COLLECTIF : DES VALEURS AFFICHEES AUX VALEURS VECUES	246
3.4.1.	Les idéaux affichés : bien-être individuel ou mal-être collectif ?	246
3.4.2.	Les méthodes : concentration des forces ou impuissance des décideurs ?	251
3.5.	CONCLUSION : MODELE FRANÇAIS, LES CLES DE LA PERFORMANCE OU DE LA PAUPERISATION ?	270



La version intégrale du rapport sera disponible à la vente

sur le site de La Documentation Française

à compter du 20 décembre 2010.